

Concertations et enquêtes publiques en cours

Enquête publique concernant la déclaration d'utilité publique de la ZAC centre-ville

Le projet de ZAC centre-ville du Blanc-Mesnil vise la requalification du centre-ville blanc-mesnilois dont les enjeux sont les suivants :

- La revitalisation commerciale du centre-ville par la diversification de son offre.
- La relocalisation de la halle de marché afin de recentrer l'offre commerciale.
- La végétalisation des espaces publics par l'élargissement de la place Duquenne et la création du square de la paix.
- La restructuration des voiries existantes Barbusse et Curie pour faciliter les déplacements piétons, des modes doux et ainsi favoriser le parcours marchand.

Ce projet est soumis à enquête publique afin de déclarer le projet d'utilité publique. Cette procédure d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet vise l'acquisition de terrains par voie d'expropriation pour permettre la réalisation du projet d'aménagement de ZAC centre-ville.

Conjointement à cette enquête publique préalable à la DUP, est menée une enquête parcellaire dans le but de déterminer avec précision les biens situés dans l'emprise du projet et d'identifier avec exactitude les propriétaires et ce, afin de les déclarer cessible, si les négociations amiables ne peuvent aboutir.

Dans ce cadre, du 10 au 5 juillet, se déroulera l'ouverture de cette enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et parcellaire relative au projet d'aménagement de la ZAC centre-ville. Le dossier d'enquête publique sera consultable en mairie, aux horaires d'ouverture du bureau de l'aménagement du lundi au vendredi (hors mardi matin) de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15.

Par ailleurs, les dates de permanence du commissaire-enquêteur en mairie sont les suivantes :

- 10 juin 9h-12h : ouverture
- 19 juin 14h-17h
- 27 juin 9h-12h
- 5 juillet 14h-17h : clôture

Enquête publique concernant l'instauration des périmètres de protection autour des forages "F11" et "F13" sur les communes du BLANC-MESNIL, de DUGNY, de BONNEUIL-EN-FRANCE et de GONESSE

(demande d'autorisation de la filière de traitement de l'eau associée et régularisation administrative de ces forages destinés à la consommation humaine).

Cette enquête se déroule du 3 juin au 2 juillet 2024.

Une permanence du commissaire enquêteur est organisée en mairie (salle Duquenne) le mardi 2 juillet après-midi (de 14h à 17h).

Contact

Direction de l'Aménagement

Hôtel de ville
1, place Gabriel-Péri
93150 Le Blanc-Mesnil
France
[01 45 91 71 50](tel:0145917150)
[Courriel](#)

À télécharger

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture**Lundi**

09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi

14:00-17:30

Mercredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi

09:00-11:45

Dimanche

Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture**Lundi**

09:00-12:15, 13:30-17:15

Mardi

09:00-12:15, 13:30-19:45

Mercredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Jeudi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Vendredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).